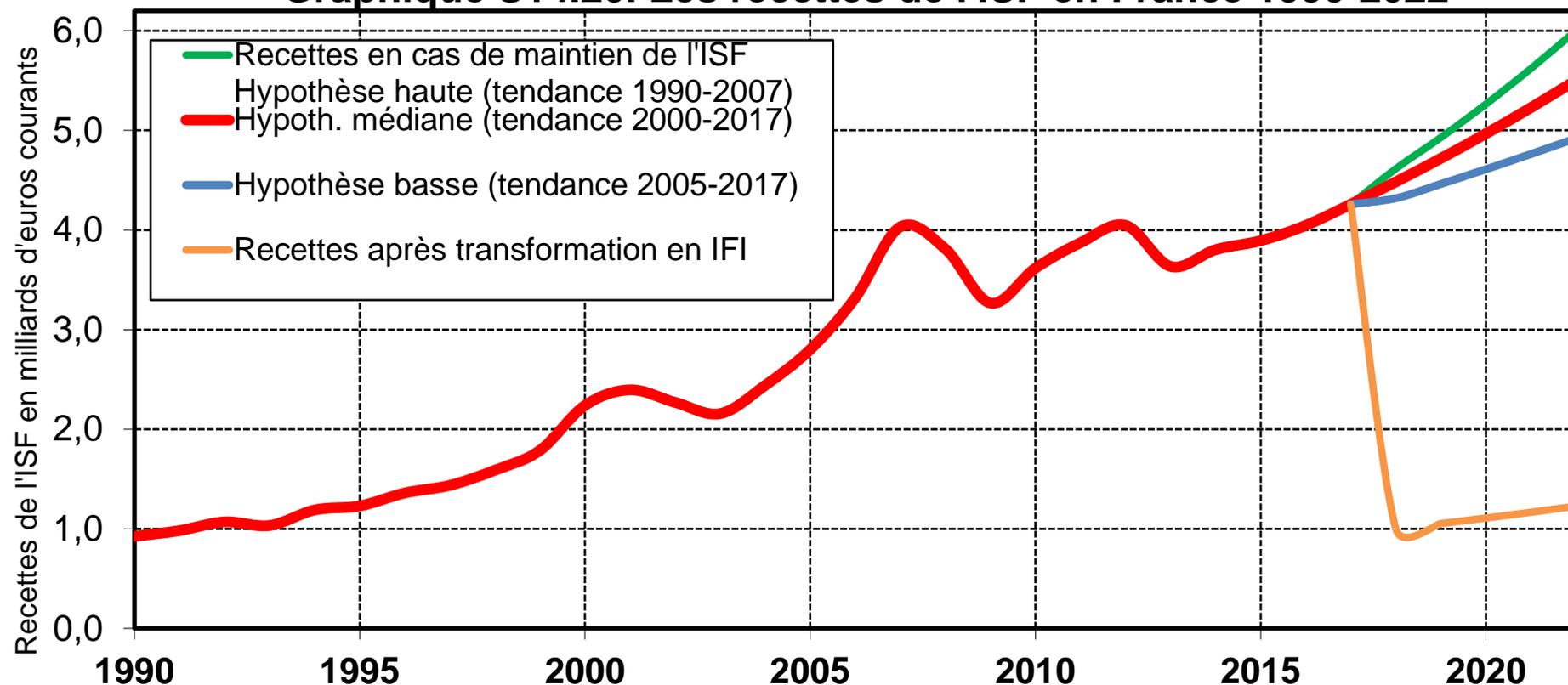


### Graphique S14.20. Les recettes de l'ISF en France 1990-2022



**Lecture.** Les recettes de l'ISF ont plus que quadruplé entre 1990 et 2017 (passant de 1,0 à 4,2 milliards d'euros), alors que le PIB nominal doublait en France. Cela s'explique par une très forte croissance du nombre et des montants des patrimoines déclarés à l'ISF, dans toutes les tranches, en particulier les plus élevées, où les hauts patrimoines financiers ont progressé encore plus vite que les patrimoines immobiliers. Cette forte croissance des recettes a été obtenue en dépit des diverses mesures d'allègements et de plafonnements (en particulier bouclier fiscal en 2007), et du fait que le seuil d'entrée a été progressivement augmenté de 0,6 million d'euros en 1990 à 1,3 millions d'euros depuis 2012. La prévision de recettes 2018-2022 suppose que le patrimoine total des ménages progresse au même rythme que les tendances précédentes (trois variantes), que les tranches du barème de l'ISF sont indexées sur la croissance du patrimoine moyen, et que les hauts patrimoines progressent comme la moyenne. Il s'agit donc de prévisions minimalistes, d'autant plus que le contrôle fiscal sur l'ISF pourrait par ailleurs être aisément amélioré (déclarations pré-remplies, etc.). Sources et séries: voir [piketty.pse.ens.fr/ideologie](http://piketty.pse.ens.fr/ideologie).